

Accompagnateur/trice en Montagne

avec brevet fédéral



Certificat « SMT 1 » (Hiver 1 : Sécurité & Avalanches)

Le certificat ne doit pas dater de plus de deux ans au moment du dépôt de la demande.

Les formations suivantes sont reconnues par l'ASGM comme alternatives au « SMT 1 » :

- SMT 2 (Hiver 2)
- Cours avalanche central du CAS
- Chef de course CAS hiver 1 ou 2
- Moniteur JS excursion à ski
- Chef de Cours hiver JS
- Amis de la Nature Suisse Journées de formation DVA
- Membre actif de l'équipe de Secours Alpin Suisse
- Cours avalanches d'une ou plusieurs journées dispensées par des écoles de sports de montagne
- Cours DVA du club de ski

Tu trouves les dates des cours « SMT 1 » sous <https://swissmountaintraining.ch/>

Informations sur le cours SMT 1 Module « Hiver 1 : Sécurité & Avalanches »

Le module comporte une journée de formation dont les objectifs éducatifs principaux sont :

- Connaître son équipement
- Comprendre le bulletin d'avalanche
- Comprendre le port et le fonctionnement de son DVA
- Avoir été sensibilisé aux dangers hivernaux principaux (avalanches, froid, dangers météorologiques, corniches, désorientation, chutes...)
- Avoir été introduit au 3x3
- Comprendre les 4 situations avalancheuses typiques et savoir répondre à la question: « Quel est le danger principal aujourd'hui? »
- Avoir compris les mesures générales de réduction du risque (« Safer Six »)
- Savoir réaliser un sauvetage simple

Conditions préalables : Pas de prérequis

Durée : 1 jour

Source : <https://swissmountaintraining.ch/module/1>